SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Conducteur d'engins de travaux publics et carrières)

Enseignement moral et civique

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP CETPC, veuillez visiter : capconducteurengins.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CONDUCTEUR D'ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS ET CARRIÈRES

ÉDITION 2026

ÉPREUVE GÉNÉRALE : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, UNITÉ UG1 : PARTIE ORALE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC

ent : 3 pour l'unité générale UG1, sans coefficient autonome pour l'EMC Durée : 2

Le candidat présente sur support papier sa liste de six documents préparés, un pour chacun des thèmes concernés des programmes d'histoire, de géographie et d'EMC. Un thème est tiré au sort. Aucun document-réponse n'est remis.

Composition de l'épreuve	Support
Partie orale : Droits, libertés et responsabilité (20 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1)	Fourni avec le sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES DE L'ÉPREUVE ORALE : SITUATION CIVIQUE : ACCUEIL DU PUBLIC DANS UNE MAIRIE D'UNE COMMUNE FRANÇAISE

L'EMC n'est pas une épreuve écrite autonome en Édition 2026. Il est évalué dans le cadre de l'épreuve orale d'histoire-géographie-EMC. Après le tirage au sort du thème, le candidat présente le document correspondant parmi les six documents de sa liste préparée, puis répond aux questions du jury.

Le candidat dispose de 5 minutes de préparation et de 10 minutes au maximum pour présenter son document et répondre aux questions. Il construit une argumentation cohérente, s'appuie sur le document et les notions du programme, explique les valeurs et principes de la République en jeu et distingue les faits de ses opinions personnelles.

Partie orale : Droits, libertés et responsabilité **(20 points)**

Présenter un document et argumenter à partir d'une situation civique

Le thème EMC tiré au sort porte sur les droits, les libertés et les principes de la République. Prenez connaissance du document DT 1 et de la situation présentée ci-dessous. Préparez une présentation orale organisée, puis répondez aux questions du jury.

Situation : dans une mairie, une agente chargée de l'accueil reçoit les demandes de tous les habitants. Un usager lui demande de traiter son dossier en priorité en raison de ses convictions religieuses. L'agente explique qu'elle doit appliquer les mêmes règles à chacun et examiner les dossiers selon leur ordre de traitement et les critères prévus par le service.

1 (20 points) Présentez le document DT 1 en précisant sa nature, sa date, son auteur ou son origine et son idée principale. Expliquez les principes de la République qu'il exprime et leur application à la situation de la mairie. Distinguez la liberté de conscience des usagers et l'obligation de neutralité des agents du service public. Concluez par une réponse argumentée à la demande de priorité, en vous appuyant sur le document et sur les règles d'égalité et de neutralité.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958, ARTICLE 1

Extrait de la Constitution de la République française, texte promulgué le 4 octobre 1958, article 1 : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

Source : Constitution du 4 octobre 1958, article 1, texte officiel publié sur Légifrance.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP CETPC, classés par épreuve et par année :
capconducteurengins.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP CETPC reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capconducteurengins.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.